

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**20 Juillet 2015**

### **Les tableaux de bord des TIC à portée de main sur votre smartphone**

A l'occasion de la publication des chiffres des marchés de télécommunications au titre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications annonce le lancement de son application mobile "Morocco ICT Data". Cette application met à la disposition des décideurs, des professionnels et du public l'historique des données des indicateurs sur le secteur des télécommunications et des technologies de l'information au Maroc. Elle est téléchargeable en se connectant via le smartphone à App Store et Google Play<sup>1</sup>.

"Morocco ICT Data" est opérationnelle en trois langues (Arabe, Français et Anglais) sur les plateformes Android et iOS. Elle donne accès à des indicateurs de la téléphonie mobile, de la téléphonie fixe, de l'Internet, de la publiphonie, des noms de domaines et des adresses IP. Elle trace ainsi l'évolution des parcs d'abonnés, des taux de pénétration, des parts de marché, du trafic, du revenu et des usages ainsi que de l'infrastructure des télécommunications au Maroc.

Ainsi, les statistiques du secteur seront dorénavant consultables aussi bien sur le site web de l'Agence que sur smartphone à travers cette application.

Par ailleurs et en ce qui concerne les principaux faits marquants de ce 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, le prix des communications mobiles, mesuré par **le revenu moyen par minute (ARPM<sup>2</sup>)**, a enregistré une baisse annuelle de 12%. Ainsi, l'ARPM mobile a atteint 0,3 DHHT/min à fin juin 2015 contre 0,34 DHHT/min à fin juin 2014.

Pour sa part, **La facture moyenne par client Internet<sup>3</sup>** a baissé de 21%, s'établissant à 23 DHHT/mois au 30 juin 2015 contre 29 DHHT à la même période de 2014. La facture mensuelle de l'Internet 3G enregistre également une baisse de 25% et s'établit à 15 DHHT/client à fin juin 2015. Celle de l'ADSL connaît une hausse de 7% et s'élève à 97 DHHT/ client à fin juin 2015.

---

<sup>1</sup> Pour télécharger cette application, il faut se connecter via votre smartphone à App Store pour les iPhones et à Google Play pour les smartphones Android et télécharger l'application en recherchant : Morocco ICT Data .

<sup>2</sup> ARPM : Le revenu moyen d'une minute de communication (Average Revenue Per Minute) est obtenu en divisant le chiffre d'affaires hors taxes des communications voix sortantes par le trafic sortant en minutes.

<sup>3</sup> La facture moyenne mensuelle par client Internet est obtenue en divisant le chiffre d'affaires hors taxes Internet par le parc moyen d'abonnés Internet et par la période concernée en mois.

Au niveau du segment fixe, l'ARPM affiche une hausse de 13%, passant de 0,75 DHHT/min au 30 juin 2014 à 0,85 DHHT au 30 juin 2015.

Quant aux usages, **l'usage moyen sortant mensuel par abonné** mobile continue à croître. Le nombre de minutes mobiles consommées a atteint 94 minutes en moyenne par client et par mois à fin juin 2015, soit une hausse de 6% en un an. Cette croissance s'accompagne d'une évolution annuelle du trafic sortant mobile qui augmente de 5,77% atteignant les 12,54 milliards de minutes au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015. Le nombre de SMS échangés durant ce deuxième trimestre s'élève à 4,49 milliards d'unités en baisse de 6,9% sur un an.

Pour le segment fixe, l'usage moyen sortant mensuel par abonné a connu une hausse de 6% sur une année, passant de 122 à 129 minutes par client et par mois entre fin juin 2014 et fin juin 2015. Quant au trafic voix sortant pour ce même segment, il a connu une baisse annuelle de l'ordre de 10,4% s'établissant à 926 millions de minutes.

Pour ce qui est de **l'évolution du nombre des abonnés**, le parc mobile a connu une légère baisse par rapport à la même période de 2014 (-0,66% sur une année). Ainsi, à fin juin 2015, le Maroc comptait 43,01 millions d'abonnés mobiles, avec un taux de pénétration d'un peu plus de 127%<sup>4</sup>.

La répartition du parc mobile selon le mode de facturation fait ressortir une évolution du parc post payé qui a atteint 2,42 millions d'abonnés avec une croissance annuelle de 5,65%. Le parc des abonnés prépayés a atteint 40,59 millions d'abonnés et enregistre une légère baisse annuelle de 1%.

Le parc fixe marque une baisse annuelle de 12,42% et s'établit à 2,33 millions d'abonnés dont 610 727 en mobilité restreinte (en baisse annuelle de 40,9%).

En ce qui concerne le nombre d'abonnés Internet, il s'établit au deuxième trimestre 2015 à 11,25 millions affichant un taux de croissance annuelle de 44,35%. Le taux de pénétration a ainsi atteint 33,26%. Le parc 3G qui a franchi la barre des 10 millions d'abonnés, marque une progression annuelle de 48,23%. Le parc ADSL enregistre également une croissance annuelle de près de 15,55%.

---

<sup>4</sup> A partir du mois de mars 2015, le calcul du taux de pénétration se base sur les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH 2014/HCP). Avant cette date, le calcul de ce taux se basait sur les projections de la population (RGPH 2004/HCP).